



Northwest
Territories Legislative Assembly



COMMUNIQUÉ

Les présidents des assemblées législatives du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest accueillent favorablement la décision du CRTC de renouveler l'ordonnance sur la radiodiffusion des débats des assemblées législatives

IQALUIT (Nunavut) et YELLOWKNIFE (Territoires du Nord-Ouest) le 22 août 2018 – Les présidents Joe Enook et Jackson Lafferty saluent la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui a renouvelé l'ordonnance de distribution obligatoire des services de radiodiffusion des assemblées législatives du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Le renouvellement a été accordé sans date d'expiration.

Dans sa décision, le Conseil a noté qu'il « ... est satisfait que ces services répondent toujours aux critères relatifs à la distribution obligatoire... qu'ils assurent la promotion de la diversité culturelle au Canada et offrent une programmation d'intérêt pour le Nord qui n'est offerte par aucune autre source ».

Il est possible de consulter la documentation concernant la décision du Conseil sur son site Web à l'adresse suivante : <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2018/2018-295.htm>.

Le président Lafferty a déclaré : « La décision du Conseil de renouveler notre ordonnance de distribution obligatoire fait en sorte que les résidents des deux territoires pourront continuer de suivre les débats de leurs assemblées législatives sur les services par câble et par satellite ».

En avril 2013, des représentants des deux législatures ont comparu devant le Conseil lors d'une audience publique portant sur leur demande conjointe relative à la distribution obligatoire. Le Conseil a délivré une ordonnance de distribution obligatoire de cinq ans en août 2013. Les deux assemblées législatives ont présenté leur demande conjointe de renouvellement en juillet 2017.

Le président Enook a déclaré : « Nous sommes ravis que la décision du Conseil reconnaisse les efforts déployés par nos deux assemblées législatives afin de diffuser nos débats dans plusieurs langues autochtones ».

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

John Quirke, greffier de l'Assemblée législative du Nunavut - (867) 975-5000

Tim Mercer, greffier de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest - (867) 767-9130